

La décision finale du souverain Pontife arriva à Québec au mois d'octobre et fut immédiatement communiquée à M. Lartigue, qui, dans une lettre du trente octobre, 1820, exprimait à l'évêque de Québec ses sentiments d'obéissance :

“ Mon premier mouvement, après avoir lu dans la lettre du cardinal Fontana l'ordre positif du saint Père, *in virtute sanctæ obedientiæ*, d'accepter ma promotion à l'épiscopat, a été de me jeter à genoux, pour acquiescer de cœur à la volonté de Dieu, qui m'a paru aussi évidemment manifestée par celle de son vicaire, que si Jésus-Christ m'eût parlé en personne. Je n'ai donc pas hésité un instant à me soumettre ;... j'ai accepté en gémissant le fardeau, quelque incapable que je me sente de le porter.”

Après son acceptation définitive, il crut devoir s'occuper de ses projets pour l'avenir. Il se proposait d'aller demeurer dans une paroisse de la campagne, au sud du Saint-Laurent. “ Cet arrangement,” écrivait-il, “ ne produira aucun changement dans les usages du séminaire,..... et je gouvernerai mon district dans une paroisse de la campagne, avec moins de tracasseries qu'en ville. Si Dieu me prête vie, je ne désespère point d'établir un jour ma résidence à Montréal, quand certains préjugés seront effacés ;... mais le temps n'est pas encore arrivé.... Non-seulement nos messieurs désirent que je sois sacré à Montréal, mais encore ils veulent bien que, si cette cérémonie a lieu dans le cours de l'hiver, je demeure avec eux jusqu'au printemps.”